

Procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 22 Octobre 2012



Etaient présents :

- Monsieur le Maire : Marcel KIRSTETTER
- Messieurs les Adjointes : Albert ALLMENDINGER, Jean-Jacques JABLKOWSKI
- Les Conseillers Municipaux : M. Pierre AMANN, M^{me} Muriel BOSSERT, M. Christian DOCK, M. Michel ESTNER, M^{me} Annie HEYWANG, M. Jean-Georges KARL, M. MECKERT Michel, M^{me} Martine NUSS, M. Philippe PELEGRI, M^{me} Fabienne SCHNEIDER

Absents excusés :

- M. Edy ADAM
- M. Thierry FREY qui a donné procuration à M. Philippe PELEGRI

1 – Procès-verbal de la séance du 10 Septembre 2012

Le procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 10 Septembre 2012 a été adopté à l'unanimité par les membres présents lors de la séance

2 – Modification de la durée hebdomadaire de service du poste permanent à temps non complet d'adjoint technique territorial de 1^{ère} classe.

Vu la délibération du 23 janvier 2012 portant sur la création d'un poste permanent d'adjoint technique territorial de 1^{ère} classe à temps non complet, fixant la durée hebdomadaire de service à 20/35^{ème}.

Vu que la charge de travail pour ce poste exige une quotité d'heures plus importante

Vu que cette modification du coefficient d'emploi se fait avec l'assentiment de l'agent occupant le poste

VU l'avis favorable de principe du Comité technique paritaire en date du 11 Septembre 2012

Après avoir entendu les explications de Monsieur le Maire,
Le Conseil Municipal
Délibère et

DECIDE de modifier à compter du 1^{er} Novembre 2012 la durée hebdomadaire de service du poste permanent d'adjoint technique territorial de 1^{ère} classe à temps non complet comme suit :

Le poste permanent d'adjoint technique territorial de 1^{ère} classe à temps non complet passe de 20/35^e à 27,75/35^e.

CHARGE M. le Maire de dresser l'arrêté correspondant

Adopté à l'unanimité

3 – Gratification de fin d'année 2012 pour le personnel communal

Vu la délibération du 06 novembre 1997 portant intégration directe dans le budget, des « primes de fin d'année pour le personnel communal »

Le Conseil Municipal
Délibère et

FIXE la part de chaque agent à 8 % du total de ses traitements bruts touchés les dix premiers mois de l'année (janvier à octobre), à condition que l'agent ait travaillé au moins trois mois consécutifs et n'ait pas démissionné en cours d'année.

AUTORISE M. le Maire à moduler la prime dans une fourchette de 25 % en plus ou en moins en fonction des mérites.

FIXE à **6 722,07 €** le montant des crédits nécessaires au paiement de la prime de fin d'année de l'ensemble du personnel communal (hors parts patronales), ventilé entre tous les agents selon les critères énoncés aux deux paragraphes précédents.

D'IMPUTER ce montant au chapitre 012 du budget de la Commune

Adopté à l'unanimité

4 – Divers

A – Association sportive de Heiligenstein

Monsieur le Maire félicite l'A.S.H. et propose d'accorder une subvention exceptionnelle à l'A.S.H./section Foot pour récompenser ses membres pour les efforts fournis lors de la confection du char pour la fête des Vendanges de Barr, char pour lequel l'A.S.H./section Foot a obtenu, cette année le 2^{ème} prix. Il précise que les crédits pour le paiement de cette subvention pourront être votés dans le cadre d'une éventuelle décision modificative lors de la dernière séance du conseil municipal de cette année ou lors du budget primitif 2013.

B – Protection sociale complémentaire des agents

Dans sa séance du 21 Mai 2012, le Conseil municipal avait donné son assentiment pour l'adhésion à la procédure de passation d'une convention de participation mise en concurrence par le Centre de Gestion. Depuis, plusieurs réunions ont eu lieu, pour les élus et pour les agents. M. le Maire présente le projet de délibération, portant sur l'adhésion et la participation de la commune, qu'il soumettra pour avis au C.T.P. du 27 Novembre 2012. Suite à cet avis, le Conseil Municipal sera amené à se prononcer sur ce point.

C – Parking – Place du Lindel

Un conseiller demande si le revêtement du parking de la Place du Lindel se fera. M. le Maire l'informe que des devis sont en cours d'élaboration.

D – Stationnement gênant Rue de la Montagne

Un conseiller fait part du problème de sécurité que pose le stationnement gênant le long de la propriété du 27, Rue de la Montagne. Le fait que les personnes stationnent jusqu'à l'angle de la rue, oblige les voitures venant du haut à se déporter et celles-ci se retrouvent nez à nez avec les voitures circulant en sens inverse. L'accident est souvent évité de justesse. Le conseiller propose la mise en place de plots sur une certaine longueur pour empêcher ce stationnement. M. le Maire propose dans un premier temps d'identifier les personnes en infraction et de les dissuader de persister dans leur comportement.

E - Endommagement récurrent de la gouttière du 8 Rue des Châteaux

M. le Maire a été interpellé par le propriétaire du 8 Rue des Châteaux, car régulièrement sa gouttière est endommagée lors de passages de camions, étant donné l'étranglement de la rue des Châteaux à cet endroit. Le propriétaire demande s'il serait possible d'envisager une modification de la circulation, c'est-à-dire mettre en place une interdiction dans le sens montant pour les camions dépassant une certaine hauteur, ce à quoi les conseillers ne peuvent donner suite, car aucun autre accès n'est possible. Par contre, le fait de mettre en place une signalisation au niveau de la toiture, à la charge du propriétaire (selon sa proposition), le conseil municipal n'y voit pas d'inconvénient.

La séance est levée à 20 h 50.

Le Maire :

The image shows a blue circular official seal of the Mayor of Heiligenbrunn, Bas-Rhin. The seal contains the text 'M. MAIRE DE HEILIGENBRUNN' and 'Bas-Rhin'. Overlaid on the seal is a blue ink signature.

Marcel Kirstetter

INFORMATIONS DIVERSES

1. Calendrier des manifestations

<i>Dates</i>	<i>Manifestations</i>
18 Novembre 2012	Monument aux Morts à 11 h « Cérémonie du Souvenir »
Samedi 1 ^{er} Décembre 2012	Vente de l'Avent organisée par les Ecoles au Caveau de la Mairie
Samedi 15 Décembre 2012 le matin	Vente de Sapins au profit de l'Ecole (Caveau de la Mairie)
Dimanche 16 Décembre 2012	Fête des Personnes Agées (salle polyvalente)
Vendredi 21 Décembre 2012	Fête de Noël des Enfants (19 h à Eglise)

2. Fermeture du Secrétariat

Le secrétariat de la Mairie de Heiligenstein sera fermé pour congés du lundi 5 Novembre 2012 au Samedi 10 Novembre 2012 inclus.

Réouverture du secrétariat : Lundi 12 Novembre 2012 de 17 H à 19 H

En cas d'urgence, s'adresser à Monsieur le Maire ou à l'un des Adjoints :

- M. Marcel KIRSTETTER – Maire - Tél : 03.88.08.10.42.
- M. Jean-Jacques JABLKOWSKI - Adjoint au Maire - Tél : 03.88.08.14.01.
- M. Albert ALLMENDINGER - Adjoint au Maire - Tél : 03.88.08.42.71

3 . Dépose des enfants devant l'école élémentaire

Je tiens à rappeler que l'arrêt (*non seulement le stationnement, mais rien que le simple arrêt*) devant les écoles élémentaires (CP et CE) est strictement interdit. Le non respect de cette règle provoque régulièrement des embouteillages et de ce fait présente un réel danger pour les enfants. Je demande que désormais les enfants viennent à pieds à l'école. Il n'y a aucune obligation de les accompagner. Ils peuvent se rendre seuls à l'école. Eviter de prendre inutilement la voiture est également une façon d'apporter sa contribution au développement durable !

4 . Aboiement des Chiens - RAPPEL

Suite à des plaintes reçues en mairie, nous rappelons que les aboiements de chien constituent des nuisances sonores. Chaque propriétaire a obligation de respecter la tranquillité du voisinage

5 . Calendrier des battues

Le Maire rappelle à la population les dates des battues restantes, organisées par le locataire de la chasse :

- 31 octobre 2012
- 09 novembre 2012
- 30 novembre 2012
- 12 décembre 2012
- 04 janvier 2013